

Projet Educatif

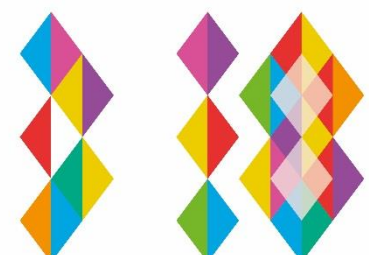
DONNONS DU SENS A NOS ACTIONS !

2019-2021

3 DIX-HUIT

Animations Enfance Jeunesse et Sport

Ville de BAYEUX



SOMMAIRE

LE 3 DIX-HUIT : UN STRUCTURE COMMUNE POUR UN PROJET COMMUN

L'ORIGINE DU PROJET

UNE STRUCTURATION DE LA POLITIQUE ENFANCE & JEUNESSE A POURSUIVRE
DES ENJEUX REPERES
DES AXES DE DEVELOPPEMENT

PRESENTATION DU 3 DIX-HUIT

LES MISSIONS DU 3 DIX-HUIT
LA STRUCTURE
L'ORGANISATION DES ACTIVITES
LE MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE VILLE DE BAYEUX / UFCV
LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

DONNER DU SENS A NOS ACTIONS

L'INTENTION POLITIQUE

LA VOCATION DU PROJET
DROITS ET DEVOIRS
UN PROJET POLITIQUE
UN POSITIONNEMENT AFFIRME

DE L'INTENTION POLITIQUE AUX ACTIONS

DE L'INTENTION POLITIQUE AUX OBJECTIFS EDUCATIFS
DES OBJECTIFS EDUCATIFS AUX ACTIONS

LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

MOYENS HUMAINS

PRESENTATION DE L'EQUIPE
ORGANIGRAMME
LES PARTENAIRES
LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
LES PARTENAIRES PRIVES

MOYENS MATERIELS

LE 3 DIX-HUIT : UNE STRUCTURE ADAPTEE AUX ENFANTS (INTERIEURS EXTERIEURS)
LE MATERIEL DISPONIBLE
LES EQUIPEMENTS DE LA VILLE
LE MATERIEL DU RESEAU UFCV

L'EVALUATION DU PROJET

L'EVALUATION DU PROJET : QUE VA T-ON EVALUER,
UNE EVALUATION PARTAGEE : QUI PARTICIPE A L'EVALUATION DU PROJET?
UNE EVALUATION CONTINUE : QUAND EVALUE T-ON?
LES OUTILS D'EVALUATION

LE 3 DIX-HUIT : UNE STRUCTURE COMMUNE POUR UN PROJET COMMUN

Le projet éducatif du 3 DIX-HUIT s'applique à ses différents secteurs d'activités. Accueil de loisirs, accueil de jeunes, Conseil Municipal Enfance Jeunesse, animations sportives sont liés par les objectifs de ce projet. Plus largement, la Ville de Bayeux conçoit ce projet éducatif comme la base, le point de départ de toutes les initiatives enfance, jeunesse et sports organisées par la structure et à destination des 3/18 ans. Il s'agira pour les équipes de créer une réelle dynamique collective vers une continuité éducative efficiente et ce dans l'intérêt des publics accueillis. Pour une proposition réaliste, adaptée et viable dans la durée, le 3 DIX-HUIT entend défendre l'intérêt d'une réflexion globale, issue de valeurs claires, basées sur la connaissance des publics, de la parentalité et du territoire avec une répartition claire des missions/rôles de chaque intervenant éducatif.

L'évaluation régulière et collective permettra les ajustements et évolutions nécessaires pour la réussite de ce projet.

UNE STRUCTURATION DE LA POLITIQUE ENFANCE & JEUNESSE A POURSUIVRE

La Ville de Bayeux offre aujourd'hui une multitude de réponses pour l'accueil des enfants, des jeunes et plus largement des familles. Les moins de six ans sont accueillis dans des structures de qualité telles que la crèche, la structure multi-accueil « Graine d'éveil », le RAM ou l'accueil de loisirs.

L'ouverture du 3 DIX-HUIT en 2013 a permis le développement de l'offre enfance jeunesse avec notamment la création d'un accueil pour les 14/18 ans.

Les loisirs à destination du jeune public ont été développés avec la mise en place d'animations sportives, d'ateliers dans les musées, l'organisation de spectacles jeune public, de stages...

Deux maisons de quartiers sont implantées dans les quartiers Argouges et Saint-Jean.

L'offre culturelle intègre le jeune public et les familles dans sa programmation.

La dynamique des associations bayeusaines comme la ludothèque et les associations sportives, concourent à la diversité de l'offre à destination des enfants et des jeunes.

De nombreux réseaux de professionnels sont aujourd'hui constitués sur le territoire (CESCI, réseau petite enfance, ...).

Les événements jeunesse que sont l'Urban Spaces et le Raid du Bessin sont maintenant bien identifiés et reconnus pour leur qualité.

De nouveaux équipements comme la médiathèque intercommunale ou le centre aquatique Auréo qui seront livrés en 2019 sont aussi des exemples de réponses fortes pour l'accueil des familles, des enfants et des jeunes.

Après une phase de développement de son offre d'accueil et de loisirs pour les enfants, les jeunes et les familles, la Ville de Bayeux s'attache aujourd'hui à proposer une structuration efficiente en lien avec les besoins du territoire. L'appropriation des services publics par les usagers fait aussi partie des objectifs de la collectivité.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre économique contraint pour les collectivités mais aussi pour les associations et les familles. Les réformes de la loi Notre ont également profondément bousculées l'organisation des collectivités locales.

L'évolution de la démographie locale oblige aussi la Ville de Bayeux à travailler sur son attractivité pour les familles.

En outre les questions de l'échelle de territoire et du périmètre d'intervention sont à poser dans cette logique de structuration.

DES ENJEUX REPERES

- **Des passerelles à créer**

La diversité de l'offre d'accueil et de loisirs du territoire est aujourd'hui importante. De nombreux équipements s'adressent aux publics enfance et jeunesse.

Cette richesse n'est valable que si les publics utilisent/fréquentent les structures en fonction de l'évolution de leurs attentes et de leurs besoins sans se sentir captif. La capacité des professionnels du territoire à encourager les usagers à s'approprier l'ensemble de l'offre locale sans rapport concurrentiel mais dans la recherche d'une complémentarité nous semblent un préalable à la création de passerelles.

- **Une culture commune à continuer de créer entre professionnels**

Dans la perspective d'un projet éducatif de territoire partagé, il apparaît comme indispensable de travailler à l'émergence d'une culture commune autour des questions en lien avec l'enfance, la jeunesse et les familles.

- **Une approche « famille » à réfléchir**

La cellule familiale est au cœur du développement de l'enfant. Afin de répondre au mieux à nos objectifs éducatifs et de traiter plus aisément les questions autour de la parentalité, une approche prenant en compte la famille plus globalement nous semble à poursuivre.

- **Une jeunesse à valoriser et impliquer**

Persuadé de la richesse du public 11/18 ans du territoire mais aussi de la nécessité de la reconnaître afin de conforter les jeunes dans leur capacité et leur rôle social, le 3 DIX-HUIT considère cet enjeu comme majeur.

- **La notion de « savoir être » essentielle à la vie en société**

Les usagers de nos structures sont de plus en plus en interaction les uns avec les autres, que ce soit en face à face ou en ligne. Les relations humaines ne sont pas toujours simples à gérer pour les enfants et les jeunes

Le sentiment de frustration et la volonté d'immédiateté sont aussi très présents chez nos publics.

Face à ces constats, il apparaît comme indispensable de permettre à chacun d'apprendre à se connaître et à vivre avec les autres.

- **Une communication à travailler**

Malgré un travail de communication mené depuis l'ouverture du 3 DIX-HUIT, force est de constater que la structure n'est toujours pas bien identifiée par la population et notamment par les jeunes. Les intentions éducatives et les objectifs du 3 DIX-HUIT sont également à valoriser et ce afin de favoriser la compréhension des activités par les familles et les usagers. Enfin, dans la recherche de développement du lien social et de la continuité éducative, les interactions avec les parents et les usagers (formelles et informelles) nous semblent un enjeu important pour la vie de la structure.

DES AXES DE DEVELOPPEMENT

Les orientations sont définies à partir des constats effectués précédemment et de la lettre de missions du Maire pour la Jeunesse et les sports. Elles sont organisées en axes de développement qui sont liés à des objectifs généraux puis à des objectifs opérationnels.

Axe 1 : Poursuivre la structuration de l'offre éducative

Axe 2 : Prioriser l'acquisition des compétences psychosociales

Axe 3 : Améliorer la lisibilité de l'offre enfance Jeunesse

Axe 4 : Penser nos interventions à l'échelle du bassin de vie

AXE 1 : POURSUIVRE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE EDUCATIVE

Dans la continuité du travail réalisé depuis 2013, l'équipe du 3 DIX-HUIT entend poursuivre son travail de structuration de son offre au travers de la consolidation des actions existantes mais aussi de la mise en place d'un travail partenarial efficace.

1/ Travailler sur le rythme de l'enfant et ses besoins au fur et à mesure de son évolution

- Lien aux familles
- Lien aux autres structures d'accueil des enfants (écoles, clubs...)

2/ Poursuivre le développement de l'offre 11/18ans

- Développer la partie accompagnement de projet (autonomie du jeune)
- Accompagner la junior association créée en 2018
- Poursuivre le travail d'identification du 3 DIX-HUIT comme lieu d'accueil et lieu ressource pour les jeunes

3/ Consolider les relations partenariales avec le prestataire de service en charge de l'accueil des 3/13 ans

4/ Les animations sportives

- Repenser l'offre de loisirs sportifs en fonction des attentes et des besoins du public

AXE 2 : PRIORISER L'ACQUISITION DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. (*Définition de l'OMS*)

Les compétences psychosociales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé.../, en termes de bien-être physique, mental et social.../, quand les problèmes de santé sont liés à un comportement, et quand le comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie.

Dix compétences sont identifiées: (présentées par couples)

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre les décisions,
- Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique,
- Savoir communiquer efficacement / Etre habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres,
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions.

L'acquisition de ces compétences apparaît comme essentielle pour favoriser l'épanouissement de chacun dans la dynamique collective omniprésente dans la société actuelle. C'est également un outil de lien pour la continuité éducative au 3 DIX-HUIT et sur le territoire.

1/ Former les équipes

- Proposer des contenus de formation adaptés (Animateurs permanents, temporaires, agents d'accueil, agent d'entretien...)
- Mettre en place des outils pour favoriser l'appropriation des CPS
- Permettre la continuité éducative par des temps de rencontre
- Organiser les temps nécessaires à la régulation

2/ Sensibiliser les familles

- Mettre en place une communication spécifique au CPS
- Proposer des temps de « formation » pour les familles

3/ Adapter l'offre et l'organisation du 3 DIX-HUIT

- Mettre en place une pédagogie adaptée (démarche par l'expérimentation, principe du droit à l'erreur, importance du feed-back pour la conscientisation...)
- Interroger les différents temps de la journée au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs
- Interroger le rôle et la place de chacun au sein de l'organisation

AXE 3 : AMELIORER LA LISIBILITE ET L'APPROPRIATION DE L'OFFRE ENFANCE / JEUNESSE

La lisibilité et la compréhension de l'offre sont des enjeux majeurs pour le bon fonctionnement des structures Enfance Jeunesse. Malgré des efforts réguliers de communication, force est de constater que l'offre enfance jeunesse n'est toujours pas correctement perçue par la population. L'équipe de la structure souhaite donc aujourd'hui réinterroger sa stratégie de communication. L'information aux familles, enfants et jeunes ainsi que la compréhension du projet de la structure seront donc retravaillés.

1/ Réinterroger les outils de communication

- Portail famille
- Supports papiers
- Communication auprès des jeunes

2/ favoriser la compréhension du projet éducatif et son appropriation par les usagers (enfants et familles)

- Sensibiliser les usagers à la vocation de la structure
- Mettre en place des outils de vulgarisation du projet
- Faire régulièrement le lien entre les activités et le projet
- Permettre aux parents et autres adultes autour de l'enfant d'être acteur(s) du projet éducatif (dans et en dehors de la structure)

AXE 4 : PENSER NOS INTERVENTIONS A L'ECHELLE DU BASSIN DE VIE

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines:

- Services aux particuliers ;
- commerce ;
- enseignement ;
- santé ;
- sports, loisirs et culture ;
- transports.

Afin de proposer des actions et une organisation adaptées à nos publics, la prise en compte de cette échelle de territoire est un réel axe de travail.

1/ A l'échelle de la commune

- Formaliser les missions et services de chaque structure ;
- définir le projet global de la Ville de Bayeux pour l'enfance et la jeunesse ;
- organiser des échanges entre équipes de professionnels ;
- mettre en place des passerelles inter structures ;
- harmoniser les différentes propositions.

2/ A l'échelon intercommunal

- Etudier le bassin de vie des familles ;
- Analyser et recenser les attentes besoins spécifiques aux territoires ;
- travailler à la valorisation des spécificités des territoires ;
- organiser des échanges entre équipes de professionnels ;
- mettre en place des passerelles inter structures ;

PRESENTATION DU 3 DIX-HUIT

LES MISSIONS DES SERVICES SPORTS ET JEUNESSE

Les actions d'animation du 3 DIX-HUIT sont organisées, gérées par les services jeunesse et sports de la Ville de Bayeux en collaboration avec l'UFCV et les autres services et acteurs du territoire. Voici la liste des missions de ces deux services.

Le pôle Jeunesse

- Réflexion et analyse de la politique jeunesse
- Élaboration et gestion du budget jeunesse
- Définition-conception et mise en place d'un partenariat opérationnel avec l'ensemble des associations, institutions et administrations concernées par les politiques publiques en direction de la jeunesse
- Gestion du dispositif contractuel CEJ (Contrat enfance jeunesse) de la CAF du Calvados
- Coordination des accueil de loisirs 3/18 ans
- Suivi du marché de prestation de service pour l'accueil de loisirs 3/13 ans
- Elaboration des outils d'évaluation et de financement des politiques partenariales en faveur de la jeunesse.
- Gestion du Conseil Municipal Enfance Jeunesse
- Organisation d'actions et de projets liés à la jeunesse bayeusaine (Urban spaces, Raid du Bessin...)
- Gestion et animation des Espaces Publiques Numériques d'Argouges et de la médiathèque.
- Suivi du dispositif Ville Amie des Enfants (UNICEF/AMF)
- Gestion des « bons de rentrée scolaire » (collèges et lycées)
- Élaboration des outils de communication jeunesse
- Suivi et actualisation de l'Espace Jeunesse du site de la Ville de Bayeux

Le pôle sports

- Conception et proposition d'orientations en matière de politique sportive.
- Gestion du budget des sports
- Élaboration des propositions de construction d'équipements et suivi de leur réalisation
- Organisation et contrôle de la maintenance des équipements sportifs
- Organisation et contrôle de l'occupation des équipements
- Relations avec les Associations Sportives locales et avec le secteur scolaire (Bayeux Intercom et l'Inspection académique)
- Conception des projets d'animations sportives
- Organisation de manifestations sportives
- Entretien et gestion du camping.

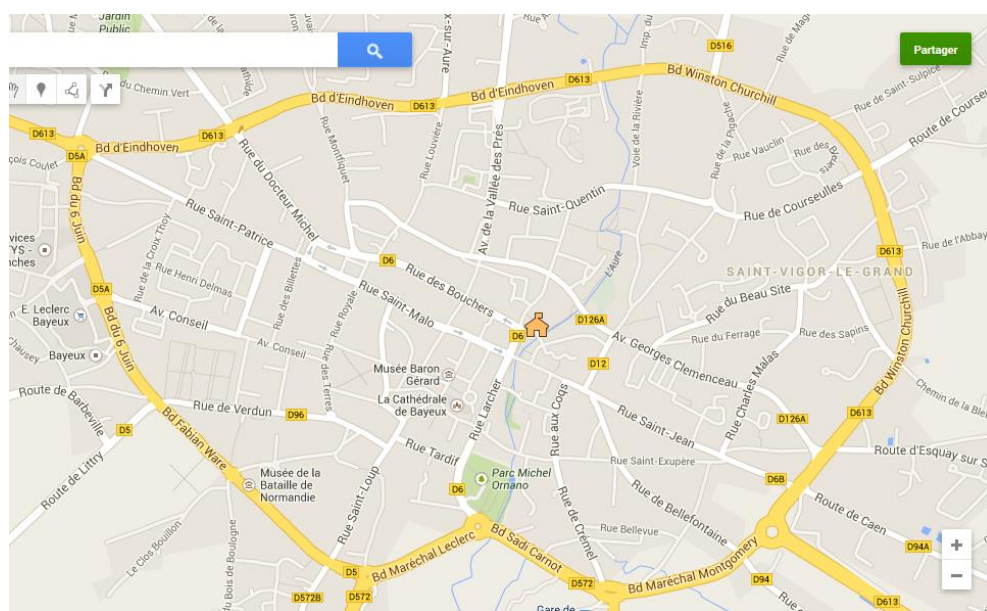
LA STRUCTURE

Structure dédiée à l'enfance la jeunesse et les sports , le 3 DIX-HUIT est implanté place aux pommes.

Le public accueilli est âgé de 3 mois à 18 ans. La vocation de cette structure est d'apporter une offre de loisirs éducatifs et des modes de gardes progressifs et complémentaires.

La Ville de Bayeux est organisatrice des Accueils Collectifs de Mineurs.

Les locaux place aux pommes bénéficient d'une position idéale pour l'accueil des familles. Situés en centre-ville, à proximité du quartier Saint Jean, avec des possibilités de stationnement à proximité immédiate. Implantés le long des bords de l'Aure, la connexion avec le quartier Argouges est facilitée par la « balade des bords de l'Aure » et permet d'envisager le départ en toute sécurité vers des espaces de jeux et des espaces naturels municipaux. La proximité avec des infrastructures telles que l'école de musique, la ludothèque, l'espace Saint Jean ou bien le cinéma, la piscine et la médiathèque permet d'envisager leur utilisation régulière et la naissance de nouveaux partenariats.





D'une surface d'environ 850 m², la structure regroupe l'accueil collectif de mineurs 3/10 ans, l'accueil collectif de mineurs 11/13 ans, l'accueil des 14/18 ans, le Relais Assistantes Maternelles (jusqu'en septembre 2018) et les services administratifs des services jeunesse et sports. La cour de la structure entièrement rénovée fait partie intégrante de l'équipement et offre un réel espace d'activités. Les animations sportives sont organisées au sein des équipements sportifs de la ville.

Un guichet unique a été créé afin de faciliter les démarches des familles. Cet espace d'accueil permet aux familles d'effectuer l'ensemble de leur démarche en lien avec les animations du 3 DIX-HUIT mais plus largement en lien avec les missions des services jeunesse et sports (Pass VIB, lien aux associations sportives...). Des outils communs aux différents secteurs et à destination des familles ont été créés afin de poursuivre la démarche de guichet unique.

Après son ouverture en juillet 2013, la structure compte aujourd'hui 1437 enfants/jeunes inscrits pour près de 1000 familles.

L'ORGANISATION DES ACTIVITES

L'accueil Collectif de Mineurs 3/13 ans

Organisé par la Ville dans le cadre d'un marché de prestation de service avec l'UFCV, il intègre :

- L'accueil petite enfance pour les 3/5 ans. Sa capacité d'accueil est fixée à 32 places ;
- l'accueil enfance pour les 6/10 ans (56 places sont proposées) ;
- le secteur préados pour les 11/13 ans. La capacité d'accueil est de 24 places.

L'ACM proposent des animations les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël).

Le secteur ados

Organisé et géré par la ville il propose :

- L'accueil ados : dédié au 14/18 ans il peut accueillir 24 jeunes les mercredis après-midi, vendredis soir et pendant les vacances scolaires ;
- des événementiels tels que l'Urban Spaces (rencontre des cultures urbaines) ou le Raid du Bessin ;
- L'accompagnement des jeunes au travers de la junior association mais aussi dans le suivi et l'aide aux initiatives.

Le secteur animations sportives

Les éducateurs sportifs du service des sports de la ville proposent aux enfants et aux jeunes, du cp à la 3^{ème} des activités sportives.

En période scolaire, les éducateurs sportifs proposent, de façon hebdomadaire, des séances de motricité ou de découverte sportive selon l'âge. Pendant les vacances, des stages sportifs sont proposés à la demi-journée ou à la journée.

Le Conseil Municipal Enfance Jeunesse

Composé de 18 élus du CM1 à la 5^{ème}, le CMEJ a pour missions de :

- Donner la parole aux jeunes ;
- connaître leur avis sur les projets de la municipalité et faire découvrir le fonctionnement d'une collectivité ;
- proposer des idées et réaliser de nouveaux projets sur la Ville ;
- renforcer l'information des autres jeunes.

Encadrés par une animatrice, les jeunes élus se réunissent une à deux fois par mois en réunion de travail et participent tous les deux mois à un conseil en présence du Maire adjoint chargé de la jeunesse et des sports.

LE MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE VILLE DE BAYEUX / UFCV

La ville de Bayeux et l'Ufcv collabore depuis 2008. Au fil des années, cette collaboration a évolué, tant sur le fond que sur la forme afin de répondre aux évolutions de la politique Enfance-jeunesse de la ville. Ainsi, depuis l'ouverture du 3 DIX-HUIT en juillet 2013, l'Ufcv est chargé de la gestion et de l'animation de l'Accueil Collectifs de Mineurs 3/13 ans organisé par la collectivité au sein du 3 DIX-HUIT, dans le cadre d'un marché de service.

Au regard du cadre du marché, l'Ufcv est en charge, en lien étroit avec le Service Jeunesse Municipal:

- Du recrutement et de la formation des animateurs, permanents et volontaires, intervenant auprès des 3/13 ans
- De la conception et de la mise en œuvre d'un projet pédagogique pensé en lien étroit avec le responsable et le coordinateur du Service Jeunesse Municipal et en lien avec le présent projet éducatif
- De la conception et de la mise en œuvre de projet spécifique sur le territoire en lien avec les partenaires éducatifs du territoire (Réseau Petite Enfance, Structure d'accueil pour personnes âgées...)

L'Ufcv participe également à tout travail de réflexion quant à l'évolution de la politique Enfance Jeunesse de la collectivité.

Afin de permettre à l'équipe pédagogique de se consacrer pleinement à ses missions, le personnel administratif municipal du 3 DIX-HUIT assure le suivi administratif et financier des activités proposées.

LES DISPOSITIFS CONTRACTUELS

Le Contrat Enfance Jeunesse

La ville de Bayeux a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados un Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2016-2019. Le contrat enfance jeunesse (CEJ) est un engagement réciproque de cofinancement signé entre la Caf et une commune ou un groupement de communes. Il fixe des objectifs de développement des modes d'accueil ou de loisirs des enfants et des jeunes sur un territoire considéré pour une période de 4 ans ; il vise à mettre en œuvre et à développer une politique globale en faveur de l'accueil de la petite enfance et des loisirs des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans . Son but est d'accompagner tant sur le plan qualitatif que quantitatif, l'accueil des jeunes enfants et des adolescents. L'élaboration d'un contrat enfance jeunesse permet de réunir l'ensemble des partenaires d'un territoire donné qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

Quels sont les objectifs principaux du contrat « enfance et jeunesse » ?

- favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis au regard des besoins repérés, une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants, un encadrement de qualité, une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions et une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes
- contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands
- favoriser la conciliation de la vie professionnelle et familiale.

Source : www.caf.fr

La prestation de service extrascolaire pour les ALSH

La Caisse d'Allocations Familiales du Calvados accompagne les accueils de loisirs sans hébergement par le versement d'une prestation de service. Cette dernière est calculée en fonction du nombre d'actes réalisés et d'un prix plafond. Les accueils de loisirs du 3 DIX-HUIT bénéficient de cet accompagnement financier.

La Charte Qualité des Accueils Collectifs de mineurs

Une démarche qualité au service des politiques enfant/jeunesse dans le Calvados initiée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et en partenariat avec le Conseil Général du Calvados.

La Charte Accueil Réussi et l'inclusion des enfants à besoins particuliers en ACM

Le 3 DIX-HUIT est signataire de la Charte « Accueil réussi ». Celle-ci, co-portée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Calvados et la Jeunesse au Plein Air, existe sur le département depuis 2010. Elle réunit un ensemble de 50 signataires, de l'éducation populaire et de l'éducation spécialisée autour de la question de l'inclusion d'enfants à besoins particuliers sur les structures de loisirs.



Par le biais de cette démarche, le 3 DIX-HUIT s'engage à accueillir des enfants à besoins particuliers, en mettant à disposition les ressources et moyens nécessaires, et en construisant des partenariats de qualité avec les structures spécialisées à proximité. L'Ufcv, investi sur cette question, accompagne le 3 DIX-HUIT, en proposant des formations, du matériel et la mise à disposition, si nécessaire, d'un volontaire en service civique.

Bayeux Ville amie des enfants

Qu'est-ce qu'une Ville amie des enfants ?

Une Ville amie des enfants, partenaire de l'UNICEF, est une collectivité qui se caractérise par la qualité de ses actions et de ses initiatives en direction des 0-18 ans. Elle place l'innovation sociale au cœur de sa politique Petite enfance, Enfance et Jeunesse et met en œuvre les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990.



En devenant « Ville amie des enfants », la collectivité entre dans un réseau dont la dynamique repose sur le partage et la valorisation des bonnes pratiques et des innovations sociales. Ainsi, ses représentants sont invités à participer à des temps d'échanges et de réflexion propre au réseau, comme le « Comité de suivi », la « Rencontre annuelle des Collectivités amies des enfants » ou des journées de formation. Les membres du réseau bénéficient également de nombreux outils disponibles sur le site www.villeamiedesenfants.fr et www.unicef.fr (newsletter, outils de communication, dossiers pédagogiques, etc...).

Ville amie des enfants depuis 2008, la Ville de Bayeux devra déposer un dossier de renouvellement en 2020.

DONNER DU SENS A NOS ACTIONS

L'INTENTION POLITIQUE

LA VOCATION DU PROJET



Le projet éducatif du 3 DIX-HUIT entend répondre à trois fonctions essentielles:

- un service public d'accueil collectif, inscrit dans une continuité éducative, répondant aux besoins de mode de garde des familles dans le respect de la réglementation du ministère de la Jeunesse des sports et de la santé;
- une offre de loisirs artistiques, sportifs et culturels adaptés aux publics ;
- une action éducative parallèle et complémentaire des établissements scolaires, des familles et des autres structures d'accueil des 3/18 ans.

DROITS ET DEVOIRS

La municipalité affirme sa volonté d'inscrire le 3 DIX-HUIT dans le respect des principes fondamentaux :

- de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ;
- de la déclaration des droits de l'enfant ;
- de la constitution française ;
- des textes de loi en vigueur.

La Ville de Bayeux s'engage à poursuivre son investissement pour l'enfance et la jeunesse au travers du dispositif Unicef « Ville amie des enfants ».

UN PROJET POLITIQUE

« L'action en faveur des jeunes à Bayeux doit répondre à plusieurs attentes : culturelles, ludiques, sportives, sociales, de santé ou encore d'éducation à la citoyenneté. Afin de faciliter l'information et l'accès des jeunes à l'ensemble des services qui leur sont proposés, un nouveau lieu, clairement identifié, sera créé : « le 3 DIX-HUIT », lieu d'écoute et d'échange entre et avec les enfants et les jeunes. En complément des actions menées en faveur de la petite enfance, elle permettra d'apporter une offre structurée pour chaque tranche d'âge. »

Les élus souhaitent organiser le projet du 3 DIX-HUIT autour de quatre grands objectifs :

• Favoriser le développement de l'individu

La construction et l'épanouissement de l'enfant et du jeune détermine l'adulte en devenir. L'épanouissement (se sentir bien) apparaît comme un préalable à tout apprentissage, toute évolution.

Il apparaît donc comme essentiel d'accompagner nos publics dans leurs développements :

- Physique : vers la connaissance, la maîtrise et le bien-être de son corps ;
- Psychique : vers l'affirmation et la gestion de soi, la prise de responsabilité, la participation active.

La continuité éducative apparaît comme un facteur déterminant pour atteindre cet objectif.

• Favoriser l'accès aux activités culturelles sportives et artistiques

La pratique d'activités, est vecteur d'expériences, de plaisirs et d'apprentissages. Le 3 DIX-HUIT souhaite encourager la participation des familles, des enfants et des jeunes.

La bonne compréhension de la vocation des différentes pratiques, la lisibilité de l'offre ainsi que l'adaptation des propositions apparaissent comme des enjeux essentiels pour amener les usagers vers les activités.

La prise en compte des différences et des contraintes de chacun limitera les risques d'exclusions.

Un travail entre les différents secteurs du 3 DIX-HUIT, ouvert sur les ressources du territoire, permettra de proposer une offre variée.

• Développer l'apprentissage du vivre ensemble

Le 3 DIX-HUIT veut promouvoir la connaissance du monde, le partage et l'échange, dans une logique intergénérationnelle de respect des valeurs et d'acceptation des différences.

La connaissance des textes et des règles qui régissent notre vie en société apparaît comme indispensable à la construction de chacun. Le 3 DIX-HUIT souhaite accompagner les différents publics vers un rôle actif.

• Amener le public à comprendre ce qui l'entoure et à vivre en intelligence avec son environnement

« Ici et là-bas du bout de mon nez au-delà l'horizon »

L'environnement, à l'échelle du quartier, de la ville, du pays de l'Europe ou du monde constitue notre ressource. Nous souhaitons aider les enfants, les jeunes et les familles à appréhender ce qui nous entoure pour mieux l'utiliser.

Face aux enjeux écologiques et pour améliorer la qualité de vie de chacun, nous entendons valoriser l'action durable de nos publics.

Trois étapes permettront d'atteindre cet objectif : connaître, expérimenter, agir.

UN POSITIONNEMENT AFFIRME

Afin de permettre à l'ensemble des acteurs de la structure d'évoluer dans un cadre commun, l'équipe du 3 DIX-HUIT a souhaité pouvoir exposer sa position sur certains sujets. Un travail intégrant les animateurs, les agents d'accueil et l'équipe de direction a donc été mené afin de rédiger les éléments ci-dessous.

Il s'agit bien pour l'équipe de permettre à chaque acteur de se positionner afin d'offrir aux usagers un fonctionnement et une pédagogie claire et partagée. Au même titre que les objectifs éducatifs, l'ensemble de ces postures nécessitent d'être partagées et expliquées. Cette partie du projet éducatif pourra être évolutive en fonction des notions qu'il semblera nécessaire d'explicitier.

Rôle de l'adulte (personne/agent de la structure) vis-à-vis des usagers/des familles/des partenaires

L'adulte au sein du 3 DIX-HUIT est une personne ressource. Il est le lien entre le fond et la forme. Il accueille, guide, conforte, oriente. C'est un référent. Il agit dans la bienveillance et est garant de la sécurité physique et affective. Son rôle dans la structure ne se limite pas à la proposition d'activité. Malgré son courage et sa motivation, ce n'est pas un super héros... d'où l'importance du travail en équipe et de la communication.

Parents/éducateur nourrice... le responsable de l'enfant

C'est avant tout le responsable légal (écoute et responsabilité) mais aussi un humain, une richesse / un support (éducatif) dans un certain cadre. C'est la borne affective de l'enfant. Il conditionne dans une certaine mesure le comportement, l'attitude de l'enfant au sein de la structure. Il est essentiel dans la relation avec l'enfant et doit avoir une place/un rôle identifié dans le 3 DIX-HUIT.

Ce n'est ni un prescripteur (s'adapter uniquement au besoin de son enfant) ni un animateur (ne pas rentrer complètement dans la vie du centre). Si les activités ont un coût pour les familles et bien qu'il faille prendre en compte l'effort financier consenti par les familles, l'équipe ne souhaite pas les associer à la notion de client. Nous considérons que cette notion doit être dépassée afin que la relation avec les parents soit plus basée sur le partenariat éducatif.

Usagers (enfants / jeunes...)

L'utilisateur de la structure doit être considéré comme un individu dans un collectif avec des attentes mais aussi des besoins. Il a une vie en dehors de la structure qui peut avoir un impact sur son comportement au sein de nos accueils.

C'est un acteur qui peut être force de proposition, porteur de projet. C'est aussi une personne à part entière, avec ses émotions, ses ressentis, qui évolue constamment. Il est donc important de ne pas le figer dans un rôle, un portrait.

L'utilisateur est un décideur dans un cadre défini qui est sous la responsabilité des encadrants sur ses temps de présence dans la structure.

Le partenaire

Le partenaire est une ressource / un support, un moyen d'aller plus loin dans les projets et les réflexions. C'est un apport complémentaire à l'animateur qui doit être intégré au projet. Il permet une ouverture dans une démarche de co-éducation.

L'élu (au sein de la collectivité ou dans le bureau d'une association)

C'est la personne garante de l'autorité publique. L'élu définit la feuille de route, les intentions politiques en lien avec le service Sport et Jeunesse. Il participe aux temps de travail et aux bilans.

L'activité :

Pour l'utilisateur (enfant, ados...), il s'agit d'un temps de découverte, de plaisir et d'échanges générateur d'expérience et de souvenirs. Les notions de choix (individuel ou collectif) et d'engagement doivent exister. L'activité ne doit pas être subite.

Vis-à-vis de l'équipe d'encadrement, l'activité s'inscrit dans un temps et un lieu définis. Elle est préparée, encadrée et animée (au sens de mettre en mouvement). Si la surveillance est inhérente à la gestion d'un groupe, en aucun cas l'activité ne se résume à une « garde » de l'utilisateur.

C'est un support pour atteindre un ou des objectifs. Les attentes de l'animateur et des usagers sont donc différentes mais doivent se rejoindre par le biais de la proposition. En d'autres termes, l'animateur doit réussir à mettre l'enfant dans une situation ludique tout en distillant un contenu éducatif.

L'activité doit être adaptée aux spécificités physiques, morales et affectives des usagers accueillis.

Les temps d'accueil

Ce sont des moments de prise en charge individualisée (accueil de l'enfant), des temps d'échange privilégiés avec les parents (accueil des parents).

C'est aussi un temps de prise de repère pour les usagers. Un moment de transmission d'information de l'équipe vers les parents et des parents vers l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe d'animation de repérer comment va l'utilisateur et d'établir une relation de confiance.

C'est un temps animé dans un espace organisé avec des personnes identifiées.

C'est un espace de régulation limité avec les parents, qui peuvent être redirigés s'il y a besoin d'aller plus loin.

Ce ne peut pas être un temps de réunion, de régulation ou une pause pour l'équipe.

Ce sont les seuls moments que les parents/familles voient de la journée de leur(s) enfant(s).

Le repas / gouters

Ce sont des temps pour s'alimenter et s'hydrater qui doivent être adaptés aux activités qui ont ou qui vont avoir lieu. Ils sont organisés dans des lieux adaptés.

C'est un temps d'échange enfant/enfant, animateur/enfant dans une durée qui respecte le rythme des usagers (pas trop long, pas trop court). Il s'agit d'un espace de découverte, d'apprentissage, d'expérimentation et de développement de l'autonomie (participation des usagers aux tâches périphériques). Ils ne doivent pas donner lieu à des situations maltraitantes (forcer à manger, stigmatiser...).

Les temps de repos

C'est un temps organisé et adapté à chacun (besoin physiologique). Il est lié aux activités de la journée. Il peut prendre des formes diverses et n'est pas dédié à la petite enfance. Il doit se dérouler dans un espace adapté sans être perturbé par l'environnement.

Sanction

Elle doit être échelonnée, graduée, expliquée en lien avec des règles explicites et comprises par tous.

Elle doit être juste, objective et individualisée. C'est un acte qui engendre des conséquences sur la personne sanctionnée.

Elle est donnée par l'équipe pédagogique et ne peut être un recadrage, une humiliation, maltraitante physiquement ou psychologiquement.

DE L'INTENTION POLITIQUE AUX ACTIONS

Les tableaux présents dans les pages suivantes proposent une déclinaison éducative et opérationnelle des intentions politiques de la Ville de Bayeux pour les actions du 3 DIX-HUIT. Communes aux différents secteurs (accueil de loisirs 3/10 ans, accueil préados et accueil ados, animations sportives), ils constituent une base transposable et adaptable à chaque activité, chaque tranche d'âges.





FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'INDIVIDU

La construction et l'épanouissement de l'enfant et du jeune détermine l'adulte en devenir.

L'épanouissement (se sentir bien) apparaît comme un préalable à tout apprentissage, toute évolution.

Il apparaît donc comme essentiel d'accompagner nos publics dans leurs développements :

- Physique : vers la connaissance, la maîtrise et le bien-être de son corps ;
- Psychique : vers l'affirmation et la gestion de soi, la prise de responsabilité, la participation active.

Assurer la continuité éducative

Travailler ensemble pour une meilleure cohérence entre les actions des services du 3 DIX-HUIT.

Tenir compte des projets des autres acteurs du territoire

- Créer des situations d'échanges avec les parents
- Favoriser une communication formelle et informelle (sur l'enfant) avec les parents
- Mettre en place des passerelles entre les différentes tranches d'âges
- Mettre en place des passerelles entre les différents secteurs du 3 DIX-HUIT
- Définir des priorités éducatives, en vue d'établir une progression
- Echanger, partager, communiquer sur les actions des différents secteurs

Amener le public à prendre conscience de sa responsabilité et de son rôle dans un groupe (fonction sociale)

- Encourager l'entraide
- Aider à comprendre la notion d'engagement / à s'engager
- Créer des situations de coopération
- Permettre aux publics de gérer des situations de vie quotidienne / d'activités
- Permettre aux publics de représenter les autres
- Permettre aux publics de faire pour les autres
- Permettre aux publics d'organiser pour les autres
- Proposer aux publics d'animer un public
- Accompagner l'animateur dans son positionnement tout au long de

Développer l'autonomie, le libre arbitre, l'esprit critique et la curiosité

- Permettre aux publics d'exprimer leurs avis (encourager l'argumentation)
- Rendre possible le choix individuel
- Faire participer le public à la vie de la structure
- Permettre aux publics de s'opposer
- Permettre à chacun d'explorer ses limites (pour mieux les connaître)
- Amener les jeunes à savoir s'orienter
- Proposer des temps sans proposition de l'encadrement « laisser jouer »
- Mettre à disposition des outils d'informations sur différents sujets

Permettre à l'enfant de se développer psychiquement et physiquement

- Proposer aux encadrants des outils favorisant la connaissance des publics
- Permettre à chacun d'explorer ses limites (pour mieux les connaître)
- Permettre aux publics de vivre différentes expériences
- Proposer des activités physiques variées (individuelles, collectives, endurance, souplesse, motricité...)
- Proposer des situations de réflexion
- Laisser l'imagination des publics s'exprimer
- Favoriser la connaissance de son corps
- Proposer des temps de repos/de récupération
- Adapter l'alimentation (goûter / repas) en fonction de l'activité et du public

Favoriser l'épanouissement du public

- Proposer un cadre rassurant
- Sensibiliser les encadrants aux « douces violences »
- Anticiper les situations difficiles connues
- Tenir compte de la parole de l'enfant
- Tenir compte de la période d'accueil (saisons, période scolaires...)
- Adapter/utiliser les différents modes d'apprentissage/ d'initiation

FAVORISER LES PRATIQUES CULTURELLES, SPORTIVES ET ARTISTIQUES

La pratique d'activités, est vecteur d'expériences, de plaisirs et d'apprentissages. Le 3 DIX-HUIT souhaite encourager la participation des familles, des enfants et des jeunes.

La bonne compréhension de la vocation des différentes pratiques, la lisibilité de l'offre ainsi que l'adaptation des propositions apparaissent comme des enjeux essentiels pour amener les usagers vers les activités.

La prise en compte des différences et des contraintes de chacun limitera les risques d'exclusions.

Un travail entre les différents secteurs du 3 DIX-HUIT, ouvert sur les ressources du territoire, permettra de proposer une offre variée.

Favoriser la compréhension des pratiques, de leurs utilités, de leurs rôles

- Informer le public des différentes activités du 3 DIX-HUIT
- Créer des outils de vulgarisation de la démarche pédagogique adaptés (élus, parents, personnel, intervenants, enfants)
- Créer des temps d'échanges/ de rencontre formel ou informel (élus, parents, personnel, intervenants, enfants)
- Exposer les finalités des actions

Adapter les activités aux attentes et besoins du public

- Tenir compte des avis des différents publics
- Proposer à l'équipe des outils favorisant la connaissance de l'enfant
- Anticiper les situations difficiles connues
- Rendre possible le choix individuel
- Prendre en compte les spécificités de chacun
- Tenir compte de la période d'accueil du public
- Prendre en compte le rythme de l'enfant
- Mettre à disposition des matériels adaptés
- Aménager les espaces d'accueil et d'activités
- Varier les propositions

Permettre l'accès pour tous (Tarifs, horaires, handicap...)

- Aménager les espaces d'accueil et d'activités
- Adapter les tarifs aux spécificités du territoire
- Adapter les horaires aux spécificités du territoire
- Réfléchir aux contraintes des familles en tenant compte du rythme de l'enfant
- Développer les relations avec les partenaires médico-sociaux du territoire
- Tenir compte des spécificités culturelles et sociales du territoire
- Former les équipes à l'accueil du public porteur de handicap

Harmoniser et coordonner les différentes offres du 3 DIX-HUIT

- Valoriser et partager les compétences des différents acteurs du 3 DIX-HUIT
- Définir les rôles et poser les limites des actions
- Echanger, partager, communiquer sur les actions des différents secteurs
- Mutualiser les moyens
- Utiliser le projet éducatif comme base de travail
- Connaître les métiers de chacun

Utiliser les ressources culturelles, artistiques et sportives du territoire

- Proposer des outils pour connaître les offres du territoire
- Créer des partenariats avec les acteurs locaux
- Associer le 3 DIX-HUIT à la vie locale
- Faire découvrir les différentes infrastructures de la Ville
- Travailler en lien avec les associations
- Travailler en lien avec les entreprises, artisans...
- Amener les usagers à utiliser les richesses du territoire en dehors des actions du 3 DIX-HUIT



DEVELOPPER LE « VIVRE ENSEMBLE »

Le 3 DIX-HUIT veut promouvoir la connaissance du monde, le partage et l'échange, dans une logique intergénérationnelle de respect des valeurs et d'acceptation des différences.

La connaissance des textes et des règles qui régissent notre vie en société apparaît comme indispensable à la construction de chacun.

Le 3 DIX-HUIT souhaite accompagner les différents publics vers un rôle actif.

Initier aux valeurs de paix, de liberté et de démocratie

- Mettre en place des situations de choix collectifs (vote, discussions...)
- Rendre possible le choix individuel
- Permettre à l'enfant /aux jeunes d'exprimer son avis
- Utiliser l'histoire du territoire
- Associer les publics aux manifestations/vie locale
- Communiquer sur les actions du Conseil Municipal Enfance Jeunesse
- Permettre la découverte des institutions
- Utiliser les textes en lien avec ces valeurs (constitution, déclaration des droits de l'Homme...)

Amener le public à intégrer les notions de droits et de devoirs

- Faire participer les publics à la vie collective
- Informer et/ou faire réfléchir sur l'existence des textes régissant la vie collective
- Favoriser la compréhension des textes de lois
- Mettre à disposition les textes en lien avec les droits et devoirs

Favoriser la connaissance de l'autre

- Permettre à chacun d'exprimer sa personnalité
- Favoriser les échanges entre les enfants/jeunes et les adultes du 3 DIX-HUIT
- Organiser des activités favorisant les échanges entre les différents publics du 3 DIX-HUIT
- Organiser des échanges avec d'autres structures, d'autres publics
- Permettre aux publics d'échanger avec des enfants/des jeunes de l'Europe et du monde entier
- Permettre la découverte des savoirs faire/être de chacun
- Proposer des temps d'échanges « libre »

Favoriser la solidarité, le volontariat

- Favoriser / encourager la coopération
- Associer les publics du 3 DIX-HUIT aux actions de solidarités existantes
- Permettre la découverte des acteurs de la solidarité
- Accueillir des stagiaires, des volontaires au sein de la structure
- Informer les publics des possibilités de s'impliquer

Encourager l'acceptation de la différence

- Mettre en avant les valeurs universelles
- Sensibiliser le public aux réalités du handicap
- Permettre à chacun d'exprimer ses différences (affirmation de soi)
- Permettre aux usagers d'apprécier les différences de chacun
- Placer l'animateur comme médiateur pour évoquer les différences
- Anticiper les situations difficiles connues
- Favoriser la découverte des différentes cultures
- Exclure les situations stigmatisantes
- Eviter la formation de groupes « fermés »
- Adapter les espaces aux usagers
- Adapter les postes de travail du personnel

AMENER LE PUBLIC A COMPRENDRE CE QUI L'ENTOURE ET A VIVRE EN INTELLIGENCE AVEC SON ENVIRONNEMENT

« Ici et là-bas du bout de mon nez au-delà l'horizon »

L'environnement, à l'échelle du quartier, de la ville, du pays de l'Europe ou du monde constitue notre ressource. Nous souhaitons aider les enfants, les jeunes et les familles à appréhender ce qui nous entoure pour mieux l'utiliser.

Face aux enjeux écologiques et pour améliorer la qualité de vie de chacun, nous entendons valoriser l'action durable de nos publics.

Connaître > expérimenter > Agir

Favoriser la découverte de l'environnement

- Permettre à chacun de comprendre sa place dans la nature et de découvrir l'impact de l'homme sur son environnement
- Découvrir les différents éléments naturels (eau, terre, feu, air)
- Permettre la découverte des différents milieux de vie de l'Homme (campagne, ville...)
- Favoriser l'identification des différents milieux naturels
- Permettre au public de se situer (de sa rue au monde)
- Permettre au public de s'orienter (déplacement)

Permettre des expériences pour mieux comprendre

- Permettre à l'enfant de s'amuser avec les éléments
- Mettre en place des démarches scientifiques
- Initier au développement durable
- Offrir un lieu d'expérimentation sécurisé et des outils adaptés
- Utiliser les ressources du territoire

Donner la possibilité au public d'agir durablement sur son environnement

- Mettre en place des actions de développement durable
- Sensibiliser aux différents modes de déplacement
- Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux
- Associer les publics à des actions de préservation de la nature
- Positionner le 3 DIX-HUIT comme une structure « éco-responsable »
- Permettre à l'enfant/jeune de faire des choix en lien avec son empreinte écologique

LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

MOYENS HUMAINS

PRESENTATION DE L'EQUIPE

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Rattachée aux services sports et jeunesse elle se compose :

- D'un directeur du service des sport & jeunesse (1 ETP) ;
- D'un coordinateur du pôle jeunesse 3 DIX-HUIT (1 ETP) ;
- De deux agents administratifs (2 ETP).

L'EQUIPE D'ANIMATION

Dans le cadre de l'organisation du 3 DIX-HUIT, l'équipe d'animation s'organise de la façon suivante :

- ✓ Pour l'Accueil Collectif de Mineurs 3/13 ans, le personnel est recruté par l'UFCV. L'équipe est composée :

- D'un directeur (1 ETP) ;
- d'une animatrice référente 3/7 ans (1 ETP) ;
- d'une animatrice référente 8/13 ans (1 ETP) ;
- d'un animateur permanent (0.8 ETP) ;
- d'animateurs vacataires recrutés en fonction des effectifs dans le respect de la réglementation en vigueur.

Dans le cadre du marché public, l'UFCV accompagne l'équipe pédagogique et la Ville de Bayeux au travers du recrutement de la formation et du suivi de l'activité pédagogique. La coordinatrice régionale UFCV Basse-Normandie, les services ressources humaines et comptabilité sont les interlocuteurs privilégiés.

- ✓ Pour l'Accueil Collectif de Mineurs 14/18 ans, le personnel est municipal. L'équipe est composée :

- D'une animatrice référent (0.8 ETP) ;
- D'animateurs saisonniers recrutés en CDD en fonction des effectifs dans le respect de la réglementation en vigueur (0.35 ETP).

- ✓ Pour le conseil Municipal Enfance Jeunesse, une animatrice rattachée au service jeunesse assure l'encadrement des élus et l'organisation des élections (0.2 ETP)

- ✓ Pour les animations sportives, l'équipe rattachée au service des sports se compose :

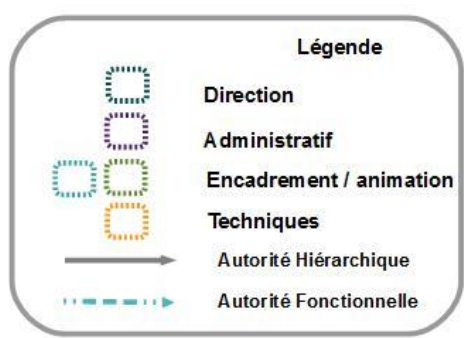
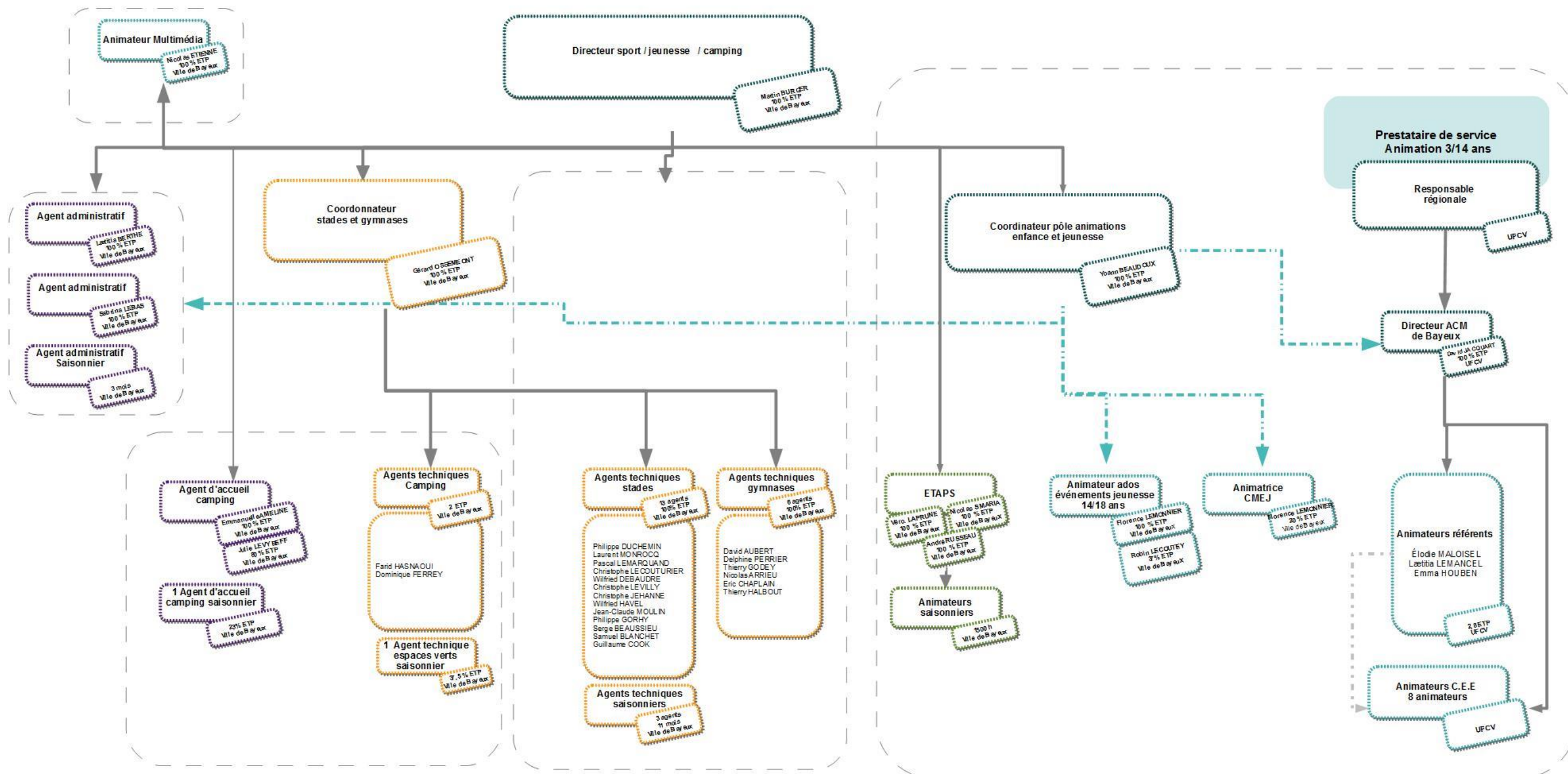
- De trois Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives dont un coordinateur animation et événements sportifs;
- d'animateurs saisonniers en fonction des animations programmées.

LES AGENTS DE SERVICE

Afin d'assurer de bonnes conditions pour l'accueil des usagers, l'équipe du 3 DIX-HUIT bénéficie :

- D'agents d'entretien rattachés au pôle entretien ménager de la Ville de Bayeux ;
- de personnel de service pour la restauration du midi ;
- d'agents des espaces verts pour l'entretien de la cour et des abords de la structure ;
- du personnel des services techniques pour la maintenance des locaux.

Organigramme Direction Sports et Jeunesse Ville de Bayeux



LES PARTENAIRES

Les services municipaux

Les services de la Ville sont des partenaires privilégiés pour le 3 DIX-HUIT. Service action culturelle, service espaces verts, école de musique... sont autant de ressources pour répondre aux objectifs éducatifs du projet. Trois types de partenariats sont possibles :

- Profiter de l'offre permanente de ces services
- s'associer aux actions/événements organisés
- mettre en place des actions spécifiques

Les associations

Avec près de 200 associations pour environ 8000 adhérents, la ville de Bayeux bénéficie d'une réelle dynamique associative tant sur le plan de l'activité régulière que pour les événements. Le 3 DIX-HUIT s'appuie sur cette richesse pour la découverte et la pratique d'activités dans de bonnes conditions. Il s'agit aussi pour l'équipe d'amener les usagers à découvrir l'offre du territoire.

Les associations présentes sur la commune sont sportives, artistiques, culturelles, humanitaires, environnementales ou patriotiques.

Les maisons de quartier

Deux structures sont implantées sur Bayeux dans les quartiers Argouges et Saint –Jean. Ce sont des interlocuteurs privilégiés pour les familles. Leurs actions s'organisent autour d'un projet social défini en accord avec la CAF du Calvados.

Les autres structures d'accueil

Le 3 DIX-HUIT travaille régulièrement avec les autres structures d'accueil enfance et jeunesse du territoire.

L'accueil de loisirs fait partie du collectif petite enfance de Bayeux qui regroupe la crèche, la halte-garderie, la ludothèque et le Relais Assistantes Maternelles. La structure est amenée à travailler avec le service d'action préventive, la mission locale...

Au-delà de Bayeux, des partenariats existent avec les accueils de loisirs et les locaux jeunes du Bessin. Des échanges privilégiés sont initiés avec les structures UFCV.

Les établissements scolaires

Acteurs incontournables de la vie éducative de l'enfant et du jeune, les établissements scolaires maternels, primaires et secondaires doivent faire partie des partenaires du 3 DIX-HUIT.

La communication, la coordination des actions et la mise en place de partenariats semblent pertinentes notamment avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le Conseil Municipal Enfance Jeunesse qui travaille en lien avec les écoles primaires est un bon exemple des possibilités.

La gestion des écoles maternelles et primaires relève de la compétence de Bayeux Intercom.

- Treize écoles maternelles publiques existent sur le territoire de Bayeux Intercom (dont 5 à Bayeux)
- Treize écoles primaires publiques sont recensées sur Bayeux intercom (dont 8 à Bayeux)
- Trois écoles privées sont implantées sur Bayeux
- Trois collèges (dont un privé) accueillent les jeunes sur l'intercommunalité
- Trois lycées (dont un privé) existent à Bayeux

Les partenaires privés

Artisans, commerçants, entreprises... autant de richesse que la structure peut utiliser pour la mise place de projet d'animation. Ateliers cuisines, découverte de métiers, accompagnement de projets sont quelques-unes des possibilités offertes par ce type de partenariat. Depuis plusieurs années, les équipes d'animations ont pu constater le bon accueil des partenaires privés aux initiatives proposées.

MOYENS MATERIELS

LES INFRASTRUCTURES

L'ESPACE INTERIEUR DU 3 DIX-HUIT

D'une surface de 850 m² entièrement rénovée en 2013, le 3 DIX-HUIT se compose :

Pour les espaces communs (en dehors des circulations)

- D'un espace d'accueil, d'information et d'inscription (30m²) ;
- d'une salle polyvalente de 105 m² ;
- de locaux de stockage ;
- d'une cuisine pédagogique équipée (25 m²) ;
- d'une salle peinture (17m²)
- d'une galerie (30m²) ;
- d'une kitchenette (5m²) ;
- de deux sanitaires adultes ;
- d'un ascenseur.



Pour le travail administratif

- D'un bureau d'accueil (15 m²) ;
- d'un bureau animateur jeunesse à proximité de la salle d'accueil des jeunes (10 m²) ;
- d'une salle de travail pour les animateurs (30m²) ;
- d'un bureau pour les ETAPS (14 m²) ;
- d'une bureau à destination des stagiaires... (12m²) ;
- d'une salle de réunion (10 m²) ;
- du bureau du directeur sports (12m²) ;
- du bureau du directeur de l'Accueil de loisirs (17m²) ;
- du bureau du directeur jeunesse, coordinateur du 3 DIX-HUIT (12m²) ;
- du bureau de l'animatrice du RAM (11 m²) ;
- d'un sanitaire adulte.

Pour l'accueil des jeunes

- D'une salle d'accueil pour les 11/18 ans (58 m²) ;
- d'une salle d'activité annexe (12m²).

Pour l'accueil des 3/5 ans

- D'une salle d'activités (52 m²) ;
- d'une salle de repos (28 m²) ;
- de sanitaires (5 toilettes, 3 lavabos, une douche et un espace de change).

Pour l'accueil des 6/10 ans

- D'une salle d'activités 6/7 ans (55 m²) ;
- d'une salle d'activités 8/10 ans (55m²) ;
- d'une salle annexe (28 m²) ;
- de sanitaires (4 toilettes et 3 lavabos).



L'ESPACE EXTERIEUR DU 3 DIX-HUIT

L'espace extérieur du 3 DIX-HUIT a été rénové sur le premier semestre 2014. La cour se compose d'espaces de jeux différents, utilisables dans le jeu libre/autonome comme pour les activités organisées par les animateurs.

Coin à cachettes, circuit ovale, terrasse en bois, structures de jeux... cette cour a été réfléchi de façon à multiplier les espaces et les possibilités tout en respectant les besoins de l'enfant et tout en proposant un cadre apaisant et végétalisé.

Ainsi de façon individuelle ou collective, chaque enfant peut y trouver sa place selon son envie/sa sensibilité.

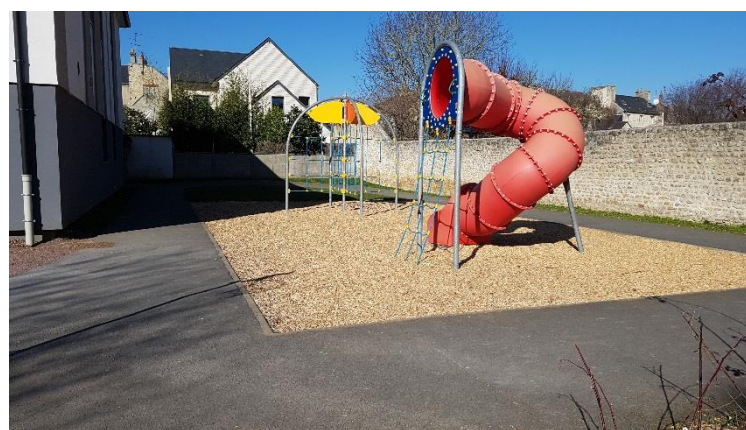
Au-delà du jeu, cet espace permet aux usagers d'être au contact de la nature. Afin d'être dans la continuité du plan vert de la Ville de Bayeux, les espaces végétalisés ont été favorisés afin de reprendre les différents types de zones de gestion des espaces verts (sensibilisation). Par ce projet, nous souhaitons aussi sensibiliser les publics au respect des végétaux et du travail des équipes de la Ville qui embellissent au quotidien Bayeux (ne pas marcher sur les plantations...).



Véritable prolongement des locaux de la structure, cette nouvelle cour sera un formidable outil pour répondre à l'ambition du projet éducatif du 3 DIX-HUIT

Voici les différents espaces :

- **La terrasse** : Elle offre au 3/5 ans et au RAM un espace extérieur sécurisé et adapté à proximité immédiate de la salle d'activités. Pour le plus grands, c'est une zone d'activité et de détente extérieure.
- **Le coin à cachette** : Zone ludique végétalisée pour permettre aux enfants de laisser parler leur imagination.
- **Espace de jeux collectifs** : Dalle béton pour permettre aux enfants de jouer à des jeux collectifs
- **Le coin à dessin** : Deux vocations pour cet espace. Offrir la possibilité aux enfants de dessiner, de jouer à des jeux d'imitations (école...) pendant leur temps libre et créer une salle d'activités manuelles extérieure (activités salissantes ou pas) avec un support vertical pour peindre ou dessiner debout.
- **Les structures de jeux**
- **Le jardin pédagogique** : Il permettra d'éduquer les enfants à l'environnement à travers une activité pratique et ludique : le jardin.
- **Le circuit** : Piste qui permettra de mettre en place différentes activités (relais, parcours...) mais aussi d'initier aux sports de glisse et au vélo.
- **Les espaces verts** : espaces de jeux et de détente



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Une grande partie des animations sportives et certaines des activités des accueils de loisirs sont organisées au sein des équipements sportifs.



Les éducateurs, animateurs et les usagers disposent de :

- Huit stades
 - deux gymnases
 - un complexe sportif (deux salles multisports, une salle de gymnastique, un dojo et une salle d'escrime équipée
 - une aire couverte
 - des cours de tennis extérieurs
 - un pôle tennis couvert
- quatre city stades
- un centre aquatique

LES AUTRES STRUCTURES

La Ville de Bayeux et plus largement Bayeux intercom disposent de nombreuses autres infrastructures comme le musée de la Tapisserie, le MAHB (musée d'art moderne), la médiathèque...

Le 3 DIX-HUIT, structure municipale, dispose d'un accès privilégié à ces équipements.



LE MATERIEL DISPONIBLE

LE MATERIEL DU 3 DIX-HUIT

Dans le cadre de la mise en place du projet 3 DIX-HUIT, l'intégralité du mobilier dédié à l'accueil des enfants et des jeunes a été renouvelé et complété en 2013. Chaque salle d'activité bénéficie donc de mobilier neuf en adéquation avec le public et les activités réalisées.

En parallèle, un travail sur la mutualisation du matériel a été effectué. Pour exemple, la mutualisation du matériel de l'ACM 3/5 ans et du RAM. Les équipes et les usagers des animations enfance, jeunesse et sports bénéficient des consommables de bases mais aussi :

- De jeux de société (complétés par des emprunts à la ludothèque) ;
- de jeux extérieurs ;
- de matériel sportif ;
- de matériel de cuisine ;
- de matériel de jardinage adapté à la morphologie des enfants ;
- de matériel de bricolage ;
- de matériel de camping pour les mini-séjours (3 kits complets pour 24 enfants : tentes, marabout, frigo, vaisselle...) ;
- d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs, et de petites sonorisations
- d'un mini-bus.

LE MATERIEL DU RESEAU UFCV

Dans le cadre du marché de prestation de service conclu avec l'UFCV, les équipes du 3 DIX-HUIT peuvent profiter du réseau UFCV Basse-Normandie et de ses ressources matériels.

L'EVALUATION DU PROJET

L'EVALUATION DU PROJET : QUE VA T-ON EVALUER

Le projet

Il s'agira d'apprécier au cours des trois années:

- La pertinence : C'est la mesure entre les objectifs fixés et les besoins exprimés
- L'efficacité : C'est la mesure des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés;
- L'efficience : C'est la mesure de l'adaptation des moyens mis en œuvre au regard des résultats obtenus;
- La cohérence : C'est le rapport entre les objectifs fixés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre;
- La conformité : C'est la mesure entre l'état de réalisation et la finalité du projet;
- L'impact : Ce sont les changements directs ou indirects, voulus ou non, positifs ou négatifs engendrés par une action.

les objectifs opérationnels

L'évaluation des objectifs opérationnels se fera à l'aide de critères de réalisation et de réussite appuyée par la définition d'indicateurs.

UNE EVALUATION PARTAGEE : QUI PARTICIPE A L'EVALUATION DU PROJET?

Les contributeurs

L'évaluation doit prendre en compte les remarques et avis de chacun. Les contributeurs regroupent l'ensemble des personnes ayant répondu à un questionnaire ou donner un avis motivé sur l'accueil préados de la Ville de Bayeux. Ainsi, les partenaires, les autres services de la Ville, les parents, les jeunes, les prestataires et autres partenaires ponctuelles peuvent rentrer dans cette catégorie. Il s'agit donc pour l'équipe d'animation et plus particulièrement pour le directeur de l'accueil de recueillir, de conserver et d'analyser ses informations parfois données de façon informelle.

Le comité de pilotage

Il sera composée d'élus, de l'équipe d'animation UFCV et Ville de BAYEUX, d'un représentant de la délégation régionale de Basse-Normandie UFCV et de parents. Un comité élargi intégrant des partenaires pourra se réunir. Ce comité sera animé par le coordonnateur du projet éducatif. Il aura pour mission l'évaluation du projet et la définition des éventuels nouveaux objectifs.

Le coordonnateur

Cette mission est attribuée au responsable jeunesse de la Ville de Bayeux. Il aura en charge l'animation du comité de pilotage, le suivi et le bilan du projet.

Les observateurs

Ce sont les personnes ressources extérieures au projet qui pourront émettre un avis distancié sur l'accueil préados et son projet.

UNE EVALUATION CONTINUE : QUAND EVALUE T-ON?

L'évaluation doit servir à corriger l'action. Pour que ces corrections soient suffisamment précoces et produisent rapidement les effets attendus, il convient que l'évaluation soit réalisée de façon continue à savoir :

- en cours de projet (évaluation de fin de période, évaluation annuelle...)
- en fin de projet (évaluation triennale pour pouvoir juger « ce qui a été fait »)

LES OUTILS D'EVALUATION

La définition de critères de réussite, de critères de réalisation ainsi que d'indicateurs permettront d'évaluer le projet. Des outils de suivi et d'analyse de l'activité seront créés tels que des questionnaires, des tableaux de suivis des présences, des comptes rendus de réunion, des grilles de récoltes, des cahiers de suivis des animateurs.

